

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Cordiste

Numéro du CQP :	035-2002 09 24
Date d'échéance CPNE :	Juin 2024
Créé par les CPNE du :	24 septembre 2002

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB - Fédération Française du Bâtiment FNTP - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Porteur du CQP :	France Travaux sur Cordes 9 rue de Berri 75008 PARIS	Floriane FORGEOT 04 90 09 55 36 <a href="mailto:contact@travauxcordes.fr">contact@travauxcordes.fr</a>

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	<p>Le/La cordiste est un/e ouvrier/ère qui intervient sur des chantiers de travaux effectués en hauteur dont l'accès est difficile et ne peuvent pas être effectués en sécurité par d'autres moyens que les cordes en fonction de l'analyse des risques préalables.</p> <p>Il/Elle intervient essentiellement dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des travaux publics.</p> <p>Le/La cordiste intègre une équipe constituée de techniciens/nes cordistes certifiés/es.</p> <p>Dans la limite de ses prérogatives, il/elle est autonome dans ses déplacements et l'exécution des tâches qui lui sont confiées, mais ne l'est pas dans les prises de décisions qui traitent des choix techniques à mettre en œuvre pour la sécurisation des accès cordes ou du poste de travail.</p> <p>De ce fait, il/elle est accompagné/e sur chacune de ses interventions en hauteur par au minimum un/e technicien/ne cordiste qui transmet les instructions</p>
---------------------------	---

	<p>nécessaires à la bonne exécution en sécurité de la tâche à réaliser sur le chantier. Ces activités professionnelles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'installation des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail.</li> <li>- Progresser en hauteur dans des situations simples à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur</li> <li>- Utiliser les appareils (EPI et accessoires) d'usage courant dans la réalisation d'une opération de travail sur cordes</li> <li>- Aménager le poste de travail de façon ergonomique en corrélation avec les contraintes induites par la réalisation d'une tâche de travail définie</li> <li>- Appliquer les mesures de prévention des risques du chantier</li> <li>- Communiquer avec les acteurs concernés par la tâche de travail</li> <li>- Procéder à tout moment à l'évacuation du poste de travail</li> <li>- Appliquer une méthode de secours simple</li> </ul>
--	--

Classement CCN :	<p>Niveau II - CCN des Ouvriers du Bâtiment  Niveau II - Position 1 - CCN des Ouvriers des Travaux Publics</p>
------------------	--

Enregistrement aux répertoires :	<p>Enregistré au RNCP 34370 au Niveau 3  Par décision du 16 décembre 2019  Codes NSF 230s, 230r, 230m</p>
Date d'échéance répertoires :	16 décembre 2024

Référentiels d'activités, de compétences

<p><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>
<b>Bloc 1 : Techniques fondamentales de travail sur cordes et en hauteur</b>	
<p><b>Participer à l'installation des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail</b></p>	<p><b>C1 Évaluer les nœuds d'usages</b> afin de s'assurer de leur résistance</p>
	<p><b>C2 Réaliser les nœuds d'usage courant référencés</b> par la profession afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage</p>
	<p><b>C3 Mettre en place des amarrages</b> selon les supports désignés par l'employeur afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage</p>
	<p><b>C4 Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle</b> contre les chutes de hauteur depuis les points d'ancrage définis par l'employeur ou l'encadrant permettant de sécuriser l'accès et l'installation du poste de travail</p>
<p><b>Progresser en hauteur dans des situations simples à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur</b></p>	<p><b>C5 Utiliser les techniques de progression appropriées</b> à la configuration d'un site afin de se déplacer de plain-pied et en hauteur en toute sécurité</p>
	<p><b>C6 Se déplacer latéralement</b>, de haut en bas et inversement en utilisant les techniques de progression en suspension appropriées à la configuration du site et permettant de sécuriser les déplacements</p>
	<p><b>C7 Utiliser les techniques d'assurage</b> de son co-équipier progressant en appui sur une structure existante afin d'éviter sa chute</p>
<b>Bloc 2 : Participation à l'organisation des interventions sur cordes</b>	
<p><b>Appliquer les mesures de prévention des risques du chantier</b></p>	<p><b>C8 Appliquer les moyens de prévention des risques au poste de travail communiqués de façon écrite ou orale</b>, afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers et/ou co-traitants</p>
	<p><b>C9 Appliquer les modes opératoires pour réaliser l'opération de travail en hauteur</b> afin de pouvoir détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie</p>
	<p><b>C10 Veiller en continu au maintien des moyens de prévention</b> lors de la réalisation d'une tâche afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers</p>
<p><b>Utiliser les appareils (EPI et accessoires) d'usage courant dans la réalisation d'une opération de travail sur cordes</b></p>	<p><b>C11 Acheminer et utiliser en sécurité l'outillage</b>, le matériel et les matériaux appropriés afin de pouvoir réaliser une tâche en toute sécurité.</p>
	<p><b>C12 Utiliser les appareils de progression, de maintien et de protection</b> contre les chutes de hauteur afin de s'assurer de la bonne réalisation de l'opération de travail sur cordes</p>
	<p><b>C13 Vérifier l'état de conservation des appareils de progression et antichute</b> en service afin d'anticiper tout problème de défaillance</p>
<p><b>Aménager le poste de travail de façon ergonomique en corrélation avec les contraintes induites par la réalisation d'une tâche de travail définie.</b></p>	<p><b>C14 Mettre en place le poste de travail pour la réalisation d'une tâche</b> de façon ergonomique afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures</p>
	<p><b>C15 Respecter les consignes générales</b> et utiliser les dispositifs mis à disposition pour évacuer son poste de travail en sécurité.</p>
<p><b>Communiquer avec les acteurs concernés par la tâche de travail</b></p>	<p><b>C16 Communiquer au sein de l'équipe</b> afin d'effectuer les tâches à réaliser</p>

	C17 <b>Communiquer avec les autres acteurs</b> en lien avec la tâche à exécuter afin d'anticiper les contraintes de la co-activité
<b>Bloc 3 : Participation aux situations et/ou interventions d'urgence</b>	
<b>Appliquer une méthode de secours simple</b>	C18 <b>Évacuer un technicien utilisateur</b> d'un système d'arrêt de chute à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé afin de lui porter secours
	C19 <b>Effectuer des techniques de prise en charge de victime</b> sur cordes en situation simple de travail afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours

